MINISTERE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

Direction des Systèmes d'Information (DSI) & Programme National de Lutte contre les VBG (PNLVBG)

TERMES DE REFERENCE

HACKATHON NATIONAL TECH4HER 2026

Thème central : ***« Intelligence artificielle et innovation numérique au service de la prévention des VBG, de la protection et de l'autonomisation des femmes et des filles »***

I. Contexte et Objectif

Organisé dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les VBG, **Tech4Her 2026** mobilise étudiants, jeunes professionnels et startups pour concevoir des prototypes numériques responsables et adaptés au contexte ivoirien. L'objectif est de contribuer à la prévention des VBG, à l'information et à l'orientation des personnes concernées, à la protection des femmes et des enfants ainsi qu'à l'autonomisation économique des femmes.

II. Public cible et participation

✓ Équipes pluridisciplinaires de 3 à 5 personnes :

- Startups ivoiriennes ou établies en Côte d'Ivoire ;
- Etudiants des universités, grandes écoles et établissements de formation ;
- Jeunes professionnels du numérique et de l'innovation sociale.
- Les candidatures individuelles sont possibles, avec constitution d'équipes avant l'événement.

✓ Inscription gratuite ; disponibilité pendant l'événement ; acceptation du règlement, du code de conduite et des exigences de confidentialité et de sécurité.

III. Les défis du Hackathon

Défi 1 - VBG-Signal	Signalement ou demande d'aide confidentiels et orientation sécurisée vers les services compétents.
Défi 2 - VBG-Assist IA	Assistant d'information accessible et multilingue, fondé sur des sources validées et prévoyant un relais humain.
Défi 3 - CyberSafe	Prévention du cyberharcèlement, du chantage et de la diffusion non consentie d'images intimes.
Défi 4 - VBG-Orientation	Cartographie et répertoire fiable des plateformes VBG, des services sociaux, sanitaires, juridiques et d'écoute, accessible selon les besoins.
Défi 5 - Mon_juriste_mffe	Assistant juridique textuel et vocal fondé sur le droit ivoirien, avec analyse de cas lié au droit des femmes et enfants, références aux textes et génération de rapports juridiques documentés.
Défi 6 - LeRebond	Solutions de formation, d'emploi et d'entrepreneuriat pour l'autonomisation économique des femmes vulnérables.

IV. Candidature et sélection

Les candidatures sont ouvertes du **5 novembre au 20 novembre 2026 à 20 h 00** (heure de Côte d'Ivoire, GMT). Elles sont déposées exclusivement au moyen du formulaire électronique

accessible depuis le site officiel du MFFE : www.famille.gouv.ci, par le lien d'inscription Tech4Her 2026. L'inscription est **gratuite**.

Les candidats renseignent les informations requises et joignent une présentation succincte du problème et de la solution proposée (2 pages maximum).

La clôture des candidatures intervient le **20 novembre 2026 à 20 h 00 (GMT).** Aucune candidature déposée après cette échéance ne sera retenue.

La présélection repose sur la motivation, la pertinence de l'idée, la complémentarité des profils et la diversité des participants.

Objectif indicatif : **20 équipes** sélectionnées. Les candidats retenus seront informés à partir des coordonnées indiquées dans le formulaire.

Les résultats de la présélection des équipes seront publiés le **24 novembre 2026**. Les équipes retenues seront également informées par les coordonnées renseignées dans leur formulaire de candidature.

V. Déroulement et livrables attendus

Le programme comprend la présentation des défis, l'idéation, la conception, le développement accompagné par des mentors, les tests, les démonstrations et les présentations devant le jury. Les équipes présenteront un prototype démontrable, son utilité sociale, ses principales fonctionnalités et ses garanties de sécurité. Les modalités horaires détaillées seront communiquées aux équipes retenues.

VI. Critères d'évaluation

Pertinence du problème et impact potentiel sur les VBG	**25 %**
Originalité et qualité de l'innovation	20 %
Faisabilité et qualité technique du prototype	20 %
Sécurité, confidentialité, éthique et inclusion	20 %
Déploiement, viabilité et pérennisation	15 %

VII. Distinctions prévues

Dénomination du prix	Récompense
Grand Prix Djibril OUATTARA Tech4Her 2026	Trophée + attestation + 1 500 000 FCFA
2e Prix Tech4Her 2026	Attestation + 1 000 000 FCFA
3e Prix Tech4Her 2026	Attestation + 500 000 FCFA
Prix NASSENEBA de la meilleure startup féminine innovante	Attestation + 500 000 FCFA

VIII. Protection, propriété intellectuelle et perspectives

Les prototypes seront développés et testés à partir de données fictives ou dûment anonymisées. Aucune donnée identifiante de survivantes ou de mineurs ne devra être exposée. Les équipes conservent la propriété intellectuelle de leurs créations, sauf accord écrit distinct. Les projets prometteurs pourront être examinés pour un accompagnement et une incubation, sous réserve des décisions et ressources disponibles.

Renseignements : M. Kouassi Vincent — vin.kouassi@famille.gouv.ci / 0747551489

IX. Calendrier d'exécution

Étape	Période / date
Ouverture des inscriptions en ligne	5 novembre 2026
Clôture des inscriptions	20 novembre 2026 à 20 h 00 GMT
Examen et présélection des candidatures	21 au 23 novembre 2026
Publication des résultats des équipes présélectionnées	24 novembre 2026
Briefing et préparation des équipes retenues	25 au 29 novembre 2026 (indicatif)
Hackathon Tech4Her 2026	30 novembre au 2 décembre 2026
Présentation finale, délibérations et remise des prix	2 décembre 2026
Accompagnement éventuel des projets lauréats	Après l'événement, selon les modalités arrêtées

X. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU HACKATHON TECH4HER 2026

Article 1 — Objet

Le présent règlement fixe les conditions de participation, de déroulement et d'évaluation du Hackathon national Tech4Her 2026.

Article 2 — Dates et lieu

L'événement se tient du 30 novembre au 2 décembre 2026 à Latrille Events (sise à Cocody deux-plateaux). Le programme comprend 72 heures de compétition technique.

Article 3 — Éligibilité

Sont admis les startups ivoiriennes ou établies en Côte d'Ivoire, étudiants et jeunes professionnels du numérique. Les équipes comprennent 3 à 5 membres. Les candidatures individuelles sont possibles sous réserve de constitution d'une équipe avant la compétition.

Article 4 — Inscription et présélection

L'inscription est gratuite et s'effectue exclusivement via le formulaire accessible depuis www.famille.gouv.ci, du 5 au 20 novembre 2026 à 20 h 00 GMT. Les résultats de présélection sont prévus le 24 novembre 2026. Les dossiers incomplets ou hors délai peuvent être écartés.

Article 5 — Défis et livrables

Chaque équipe choisit un des six défis annoncés dans les TDR et remet une présentation, un prototype démontrable, une fiche technique et une déclaration des ressources réutilisées.

Article 6 — Intégrité et utilisation de l'IA
Le plagiat, la fraude, le sabotage et la présentation trompeuse de fonctionnalités sont interdits. Les bibliothèques, API, logiciels et outils d'IA sont autorisés dans le respect de leurs licences et doivent être déclarés.

Article 7 — Respect et non-discrimination
Tout harcèlement, menace, discrimination, intimidation ou comportement portant atteinte à la dignité des personnes est interdit. Les participants respectent les consignes du comité d'organisation.

Article 8 — Protection des personnes et des données
Aucune collecte ni démonstration de données identifiantes de survivantes, d'enfants ou de personnes vulnérables n'est autorisée. Les tests utilisent des données fictives ou dûment anonymisées. Les dispositifs dangereux, la géolocalisation non consentie et les décisions sensibles automatisées sont proscrits.

Article 9 — Sécurité informatique
Les accès non autorisés, intrusions, logiciels malveillants et utilisations abusives des ressources sont interdits. Les équipes signalent immédiatement tout incident de sécurité.

Article 10 — Mentorat et déroulement
Les mentors conseillent les équipes sans développer les solutions à leur place. Les horaires, échéances de dépôt et temps de présentation fixés par l'organisation doivent être respectés. Des temps de repos sont prévus.

Article 11 — Jury et évaluation
Le jury évalue les solutions selon la grille des TDR : impact VBG 25 %, innovation 20 %, qualité technique 20 %, sécurité et inclusion 20 %, viabilité 15 %. Un risque grave de sécurité non corrigé peut entraîner l'élimination. Les membres du jury déclarent tout conflit d'intérêts.

Article 12 — Récompenses
Les distinctions et montants prévus figurent dans les TDR. Leur remise intervient après validation du classement par le jury et sous réserve des dispositions officielles de l'organisation.

Article 13 — Propriété intellectuelle
Les équipes conservent les droits sur leurs créations, sous réserve des droits des tiers. Aucune cession automatique au MFFE n'est prévue. Toute réutilisation ou intégration institutionnelle fera l'objet d'un accord écrit distinct.

Article 14 — Confidentialité et communication
Les participants respectent la confidentialité des informations non publiques et les droits à l'image. Toute diffusion de contenus sensibles ou de témoignages identifiants est interdite.

Article 15 — Sanctions et réclamations
Selon la gravité des manquements : avertissement, correction demandée, suspension ou disqualification. Les décisions sont motivées ; l'équipe concernée peut présenter ses observations, sauf urgence. Les réclamations écrites sont adressées au comité d'organisation dans les 24 heures suivant la publication des résultats.

Article 16 — Acceptation et dispositions finales
La validation du formulaire d'inscription emporte acceptation du présent règlement. Le comité d'organisation peut préciser les modalités pratiques dans le respect de l'égalité entre équipes ; toute modification substantielle est communiquée aux participants.